



Classe de sécurité

Numéro de compte du titulaire

-----  
Plier

## Formulaire de procuration – Assemblée annuelle et extraordinaire prévue le mardi 10 mai 2022

Le présent Formulaire de procuration (cette « Procuration ») est sollicité par et au nom de la Direction (« Direction ») de MCAN Mortgage Corporation (la « Société »).

### Notes pour le mandataire

1. Si vous désirez assister et voter à l'assemblée, veuillez inscrire votre nom dans l'espace prévu à cet effet au verso de ce formulaire. Chaque actionnaire a le droit de nommer une autre personne ou société de son choix, qui n'a pas besoin d'être la Société ou un actionnaire de la Société, pour assister et agir en son nom à l'assemblée. Si vous souhaitez nommer une personne ou une société autre que les personnes dont les noms sont indiqués aux présentes, veuillez inscrire le nom du fondé de pouvoir choisi dans l'espace prévu au verso et retourner votre procuration par courrier ou voter par Internet à [www.investorvote.com](http://www.investorvote.com). De plus, VOUS DEVEZ vous rendre sur <http://www.computershare.com/MCAN> avant 17 h, heure de Toronto, le 6 mai 2022, et fournir à Computershare les renseignements requis sur le fondé de pouvoir choisi afin que Computershare puisse lui fournir un nom d'utilisateur par courriel. Ce nom d'utilisateur permettra à votre fondé de pouvoir de se connecter et de voter à l'assemblée. Sans nom d'utilisateur, votre fondé de pouvoir ne pourra se connecter qu'à l'assemblée en tant qu'invité et ne pourra pas voter.
2. Si les titres sont enregistrés au nom de plus d'un propriétaire (par exemple, copropriété, fiduciaires, exécuteurs testamentaires, etc.), tous ces détenteurs inscrits doivent signer cette procuration. Si vous votez au nom d'une société ou d'une autre personne, vous devrez peut-être fournir des documents attestant votre pouvoir de signer cette procuration avec la capacité de signature indiquée.
3. Cette procuration doit être signée de la manière exacte dont le nom apparaît sur la procuration.
4. Si cette procuration n'est pas datée, elle sera réputée porter la date à laquelle elle est postée par la Direction à l'actionnaire.
5. Les titres représentés par cette procuration seront votés selon les directives de l'actionnaire. En l'absence de pareilles directives, cette procuration sera votée POUR les questions énumérées aux points 1, 2, 3, 4 et 5 et en ce qui concerne l'élément 2, les votes seront distribués également parmi les administrateurs désignés.
6. Les droits de vote sur les titres représentés par cette procuration seront exercés ou feront l'objet d'une abstention, conformément aux directives de l'actionnaire, sur tout scrutin pouvant être demandé et, si l'actionnaire a spécifié un choix concernant toute question à traiter, les titres seront votés en conséquence.
7. Cette procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard des modifications des questions identifiées dans l'avis de convocation ou d'autres questions qui peuvent être dûment soumises à l'assemblée ou à tout ajournement ou report de celle-ci.
8. La présente procuration doit être lue conjointement avec l'Avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires et la Circulaire d'information de la Direction ci-joints.

-----  
Plier

#### Pour voter par Internet

- Visitez le site Web suivant : [www.investorvote.com](http://www.investorvote.com)

- **Téléphone intelligent?** Balayez le code QR pour voter maintenant.



#### Pour voter par la poste

- Remplissez, signez et datez le verso des présentes.
- Retournez cette procuration dans l'enveloppe fournie.

#### Pour voter par télécopieur

- Remplissez, signez et datez le verso des présentes.
- Transmettez-la par télécopieur (sans frais au Canada et aux États-Unis) au 1 866 249-7775.
- Transmettez-la par télécopieur au 416 263-9524 pour les appels à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

#### Pour recevoir des documents par voie électronique

- Vous pouvez vous inscrire pour recevoir des communications futures par voie électronique en visitant [www.investorcentre.com](http://www.investorcentre.com).

#### Pour assister virtuellement à l'assemblée

- Vous pouvez assister à l'assemblée virtuellement en visitant l'URL fournie au verso de cette procuration.

Les procurations soumises doivent être reçues avant 17 h, heure de Toronto, le vendredi 6 mai 2022.

Voter par la poste ou par télécopieur sont les seuls moyens pour les actions détenues au nom d'une société ou les actions faisant l'objet d'un vote au nom d'une autre personne.

Voter par la poste, par télécopieur ou par Internet sont les seuls moyens par lesquels un actionnaire peut désigner une personne comme mandataire autre que les mandataires de la Direction nommés au verso de la procuration. Au lieu d'envoyer cette procuration par la poste, vous pouvez choisir de voter sur Internet ou par télécopieur dans cette procuration.

Pour voter par Internet, vous devrez fournir votre NUMÉRO DE CONTRÔLE indiqué ci-dessous.

**NUMÉRO DE CONTRÔLE**



# Formulaire de procuration - MCAN Mortgage Corporation

Le présent Formulaire de procuration (cette « procuration ») est sollicité par et au nom de la Direction (« Direction ») de MCAN Mortgage Corporation (la « Société »).

L'actionnaire soussigné d'actions ordinaires de la Société révoque par les présentes toute procuration précédemment donnée et nomme par les présentes Derek G. Sutherland ou, à défaut, Gaelen J. Morphet

OU

(Inscrivez le nom de la personne que vous nommez si cette personne est autre que celle qui précède dans l'espace vide prévu)

**Remarque :** Si vous nommez un mandataire autre que les personnes désignées de la Direction, VOUS DEVEZ retourner votre procuration par la poste et vous rendre à <http://www.computershare.com/MCAN> avant 17 h, heure de Toronto, le 6 mai 2022, et fournir à Computershare les informations requises pour votre personne nommée afin que Computershare puisse fournir à la personne nommée un nom d'utilisateur par courriel. Ce nom d'utilisateur permettra à votre personne nommée de se connecter et de voter à l'assemblée. Sans nom d'utilisateur, votre mandataire ne pourra se connecter qu'à l'assemblée en tant qu'invité et ne pourra pas voter.

en tant que mon/notre mandataire avec plein pouvoir de substitution et de voter conformément à l'instruction suivante (ou si aucune instruction n'a été donnée, selon ce que le mandataire juge approprié) et toutes les autres questions qui peuvent être dûment soumises à l'Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société (l'« Assemblée ») qui se tiendra par webdiffusion vidéo en direct sur <https://web.lumiagm.com/460905079>, le mardi 10 mai 2022 à 16 h 30 (heure de Toronto), et à tout ajournement ou report de celui-ci.

Le Conseil d'administration et la Direction recommandent aux actionnaires de voter **SUR** les questions suivantes :

- | <p><b>1. Modification de l'Article 3.01 du Règlement administratif n° 10</b> <i>Le texte de la modification est présenté dans la Circulaire d'information de la Direction ci-jointe.</i></p> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">▶ <input type="checkbox"/> POUR    <input type="checkbox"/> CONTRE</p>  | <p><b>3. Nomination des vérificateurs</b><br/>Nomination d'Ernst &amp; Young LLP, Toronto, à titre de vérificateurs de la Société.</p> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">▶ <input type="checkbox"/> POUR    <input type="checkbox"/> S'ABSTENIR</p> |                     |                 |                 |                  |  |                    |  |              |  |                   |  |              |  |                     |  |            |  |                 |  |                  |  |  |  |                                  |  |  |  |  |
|--|---|---------------------|-----------------|-----------------|------------------|--|--------------------|--|--------------|--|-------------------|--|--------------|--|---------------------|--|------------|--|-----------------|--|------------------|--|--|--|----------------------------------|--|--|--|--|
| <p><b>2. Élection des administrateurs (par vote cumulatif)</b><br/><b>VOTE POUR</b> l'élection à titre d'administrateur de chacun des candidats proposés dans la Circulaire d'information de la direction ci-jointe, en répartissant également mes votes entre eux.</p> <p>OU</p> <p><b>VOTE POUR</b> l'élection à titre d'administrateur d'un ou de plusieurs des candidats proposés dans la Circulaire d'information de la Direction ci-jointe, en répartissant mes votes comme indiqué ci-dessous. Barrez le nom du ou des candidats pour lesquels vous vous abstenez. Vos votes seront répartis également entre les candidats pour lesquels vous ne vous êtes pas abstenu de voter, à moins que vous n'indiquiez une répartition différente.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Candidat</th> <th style="width: 25%;">Nombre de votes</th> <th style="width: 25%;">Candidat</th> <th style="width: 25%;">Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bonnie Agostinho</td> <td></td> <td>Gordon J. Herridge</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Brian W. Chu</td> <td></td> <td>Gaelen J. Morphet</td> <td></td> </tr> <tr> <td>John E. Coke</td> <td></td> <td>Derek G. Sutherland</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Glenn Doré</td> <td></td> <td>Karen H. Weaver</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Philip C. Gillin</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">Nombre total de votes exprimés :</td> </tr> </tbody> </table> | Candidat  | Nombre de votes     | Candidat        | Nombre de votes | Bonnie Agostinho |  | Gordon J. Herridge |  | Brian W. Chu |  | Gaelen J. Morphet |  | John E. Coke |  | Derek G. Sutherland |  | Glenn Doré |  | Karen H. Weaver |  | Philip C. Gillin |  |  |  | Nombre total de votes exprimés : |  |  |  | <p><b>4. Modifications à l'Article 8 du Règlement administratif n° 10</b> <i>Le texte de la modification est présenté dans la Circulaire d'information de la Direction ci-jointe.</i></p> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">▶ <input type="checkbox"/> POUR    <input type="checkbox"/> CONTRE</p> <p><b>5. Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction</b> <i>Le texte de la résolution consultative acceptant l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction est présenté dans la Circulaire d'information de la Direction ci-jointe.</i></p> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">▶ <input type="checkbox"/> POUR    <input type="checkbox"/> CONTRE</p> |
| Candidat   | Nombre de votes   | Candidat            | Nombre de votes |                 |                  |  |                    |  |              |  |                   |  |              |  |                     |  |            |  |                 |  |                  |  |  |  |                                  |  |  |  |  |
| Bonnie Agostinho   |   | Gordon J. Herridge  |                 |                 |                  |  |                    |  |              |  |                   |  |              |  |                     |  |            |  |                 |  |                  |  |  |  |                                  |  |  |  |  |
| Brian W. Chu   |   | Gaelen J. Morphet   |                 |                 |                  |  |                    |  |              |  |                   |  |              |  |                     |  |            |  |                 |  |                  |  |  |  |                                  |  |  |  |  |
| John E. Coke   |   | Derek G. Sutherland |                 |                 |                  |  |                    |  |              |  |                   |  |              |  |                     |  |            |  |                 |  |                  |  |  |  |                                  |  |  |  |  |
| Glenn Doré   |   | Karen H. Weaver     |                 |                 |                  |  |                    |  |              |  |                   |  |              |  |                     |  |            |  |                 |  |                  |  |  |  |                                  |  |  |  |  |
| Philip C. Gillin   |   |                     |                 |                 |                  |  |                    |  |              |  |                   |  |              |  |                     |  |            |  |                 |  |                  |  |  |  |                                  |  |  |  |  |
| Nombre total de votes exprimés :   |   |                     |                 |                 |                  |  |                    |  |              |  |                   |  |              |  |                     |  |            |  |                 |  |                  |  |  |  |                                  |  |  |  |  |

OU

S'ABSTENIR DE VOTER à l'égard de chaque administrateur.

▶

.....  
Plier

## Signature(s) autorisée(s) - Signez ici - Cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions énoncées ci-dessus. Par la présente, je révoque/nous révoquons toute procuration précédemment donnée à l'égard de l'Assemblée. Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, cette procuration sera votée comme recommandé par la Direction.

Signature(s)

Date

### Demande d'états financiers

### États financiers intermédiaires et rapport de gestion connexe

### États financiers annuels et rapport de gestion connexe

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, les actionnaires peuvent choisir de recevoir des états financiers chaque année, s'ils en font la demande. Si vous souhaitez recevoir de pareils envois, veuillez marquer votre sélection.

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir des états financiers intermédiaires par la poste.

Cochez cette case si vous ne souhaitez pas recevoir les états financiers annuels par la poste.

